Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS
BULLETIN OFFICIEL | AMTSBLATT

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce
Sous-rubrique: Mutation
Date de publication: SHAB, KABVS 03.04.2023
Numéro de publication: HR02-1005715911

Entité de publication
Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Villa des Dames SA, Val de Bagnes

Villa des Dames SA
Route de Verbier 11
1934 Le Châble VS

Villa des Dames SA, à Val de Bagnes, CHE-106.173.763, société anonyme (No. FOSC 4 du 07.01.2021, Publ. 1005067611). Modification des statuts: 21.03.2023. Nouveau but: La société a pour but l'exploitation d'un centre commercial, l'achat, la vente et la distribution de toutes sortes de produits alimentaires et non alimentaires. Elle peut participer à toutes opérations mobilières, immobilières, financières ou commerciales en rapport direct ou indirect avec son but. Elle peut acquérir, vendre, détenir et gérer tous biens mobiliers et immobiliers, ainsi qu'exercer toutes activités convergentes, pour autant que cela ne soit pas contraire à la LFAIE. Elle peut ouvrir des succursales en Suisse et à l'étranger, exercer toutes activités, directement ou indirectement liées à son but, prendre des participations, fonder ou financer des entreprises ayant un rapport direct ou indirect avec son but, à l'exclusion de toute opération soumise à la LFAIE. La société peut octroyer à ses actionnaires directs ou indirects, ainsi qu'à ses filiales directes ou indirectes, contre rémunération ou non, des prêts ou autres financements et fournir, en couverture des engagements de telles autres sociétés, des sûretés de toutes sortes, y compris moyennant droits de nantissement ou transferts fiduciaires de propriété d'actifs de la société ou moyennant garanties de tous genres. Nouvelles actions: 200'000 actions nominatives de CHF 1.00 avec restriction de transmissibilité selon statuts [précédemment: 200 actions nominatives de CHF 1'000.00 (nominatives avec clause d'agrément)]. Nouvelles communications aux actionnaires: par écrit ou par courriel. Statuts modifiés sur des points non soumis à publication.

Registre journalier no 1175 du 29.03.2023

Précédente publication dans la FOSC: no 4, Date: 07.01.2021

Point de contact: Registre du commerce du Bas-Valais